



Communiqué

**Soutien aux associations de la Vienne :
Le Conseil Départemental a voté 3,9 millions d'euros**

Le 2 avril 2020

Les subventions aux associations seront maintenues en 2020. « *Nous n'allons pas ajouter des difficultés aux difficultés* ». C'est en ces termes que Bruno Belin, Président du Département de la Vienne a souhaité rassurer le monde associatif dès le 25 mars à l'issue de la cellule opérationnelle Covid 19 tenue ce jour même.

La traduction de cet engagement s'est concrétisée dès la Commission Permanente et la Réunion du Conseil Départemental de mars 2020 qui s'est tenue le 26 mars dans une version dématérialisée pour éviter tout risque lié à une concentration d'un trop grand nombre de personnes comme cela est demandé depuis le début de la période de confinement.

Ces réunions ont été l'occasion d'accorder à l'unanimité **3,9 millions d'euros de subventions à 162 associations** pour des montants identiques à ce qui était prévu.

Ces subventions ont été apportées à une grande variété de secteurs d'activité des associations, que ce soit de la culture, du tourisme, de l'éducation, de la protection de l'enfance, de l'insertion ou encore du sport.